

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

### La Sainte Famille

Le type le plus parfait de la vie de famille, nous le trouvons dans la sainte maison de Nazareth, dont chaque membre pratiquait si admirablement les vertus de son état.

En sa qualité de chef de l'auguste Famille, Joseph représente Dieu : c'est donc lui qui commande et dirige. Partagé entre l'humilité et le devoir qui le sollicitait : il commandait en tremblant. Ce qu'il ordonnait aux autres, il le pratiquait d'abord lui-même. Voilà le modèle que les pères de famille doivent imiter dans leur manière de commander. Ils doivent se garder, comme les en avertit saint Paul, de provoquer la colère ou le mécontentement par le ton brusque du commandement, et s'efforcer de rehausser leur autorité par le bon exemple. S'ils aimaient leur famille comme Joseph aimait la sienne, ils seraient comme lui. Marie faisait en tout la volonté de son saint époux, sans observation et sans résistance, sachant que cette volonté était toujours conforme à celle de Dieu. Quand elle interposait son autorité auprès de son Fils, c'était sur le ton de la prière, comme à Cana, ou d'un reproche tendre et maternel, comme dans le temple. Elle est le modèle des mères chrétiennes dans sa soumission à la volonté de son époux, et dans la vigilance qu'elles doivent exercer sur leurs enfants. Les mères ont sur eux moins d'autorité que le père, mais plus d'influence. Si elles savaient ce que peuvent leurs prières et leurs larmes sur le cœur de leurs enfants, pour les conserver dans le service et l'amour de Dieu ! Si elles savaient ce que peuvent leurs prières et leurs larmes sur le cœur de Dieu, pour le salut éternel de leur époux et de leurs enfants !

Saint Luc, faisant le récit de ce que Jésus accomplit durant trente années, le renferme tout entier dans ces quatre mois : « Il leur était soumis. » Voilà toute l'histoire de l'enfance et de la

jeunesse de Celui qui devait accomplir l'œuvre de la Rédemption. Voilà également ce que devrait être l'enfance et la jeunesse de tous les enfants chrétiens. La vertu de soumission et d'obéissance, si rare aujourd'hui dans la plupart des familles, résume et suppose toutes les autres. Ceux qui la pratiquent sont comme l'Enfant-Jésus, pleins de grâces et de mérites devant Dieu et devant les hommes.

A l'occasion de la Sainte Famille, que les parents et les enfants chrétiens arrêtent leurs regards et leurs pensées sur la sainte maison de Nazareth, pour s'instruire et s'édifier. Qu'ils demandent la protection de cette auguste famille, et que les membres qui composent leur famille s'enchaînent en quelque sorte l'un à l'autre, de manière que la mort ne les sépare pas, et qu'ils aient le bonheur de se retrouver tous dans le ciel.

#### Chronique de la "Semaine Religieuse"

M. Jules Ferry, l'un des hommes qui ont fait le plus de mal à leur patrie, est mort et enterré, comme dit la chanson. Il est mort comme il a vécu, et il a été inhumé aux frais de l'Etat. En définitive, le pays est encore gagnant, malgré les quatre mille piastres qu'il a dû payer pour frais funéraires. Après la culbute retentissante de MM. Floquet, de Freycinet, Rouvier, Clémenceau, etc., rien ne pouvait plus frapper les esprits que la disparition subite de M. Ferry, quelques semaines après son élection à la présidence du Sénat. Il est parti au moment où la vie semblait vouloir lui sourire de nouveau, et les circonstances dans lesquelles cette mort s'est produite, sont bien faites pour porter la pensée audessus des accidents ordinaires du monde et de la vie.

M. J. Ferry a été le plus puissant des instruments dont la Franc-Maçonnerie s'est servie pour déchristianiser la France. C'est lui qui a « laïcisé » l'enseignement, et préparé par là une génération d'hommes sans foi ni loi.

Dès sa première entrée au ministère, en 1879, placé à l'Instruction publique, il dirigea ses premiers coups contre les Universités catholiques qui venaient à peine de naître. Il leur enleva leur nom, le titre glorieux d'« Université » que seules en France elles étaient en droit de porter, puisque seules elles réunissent dans un enseignement commun toutes les branches de la science. Il leur enleva les garanties d'impartialité que donnaient à leurs élèves le jury mixte. Il obligea les élèves à prendre leurs ins-

criptions dans les Facultés de l'Etat. En second lieu, il changea le caractère du Conseil supérieur de l'Instruction publique et celui des Conseils académiques, en en chassant tout élément religieux. Enfin, il fit déclarer tout membre d'une congrégation religieuse non autorisée, impropre à diriger un établissement d'instruction, de quelque ordre que ce soit.

Devenu chef du gouvernement, il fit encore mieux ; et personne n'a perdu le souvenir du fameux article 7, suivi de l'exécution des décrets. Jamais les loges maçonniques n'ont eu un serviteur plus dévoué et plus efficace.

Redevenu président du Conseil en 1882, il défendit, devant les Chambres, la loi de l'enseignement « laïque, obligatoire et gratuit, » et eut l'audace de déclarer du haut de la tribune que sa politique était « absolument anticléricale. »

L'abolition de l'aumônerie militaire et de la loi du dimanche, la suppression des bourses des séminaires, le vote de la loi du divorce, l'épuration de la magistrature, l'éloignement du clergé des commissions hospitalières et des bureaux de bienfaisance, la loi du service militaire pour les séminaristes et pour les prêtres, etc., etc. ; toutes ces mesures de persécution ont été prises sous M. Ferry ou par lui.

La Providence, le frappa une première fois en 1885, en ce mois de mars, anniversaire des décrets qui est aujourd'hui le témoin de sa mort. Les revers du Tonkin soulevèrent contre lui une telle colère, qu'il s'évada de la Chambre en grim pant sur une échelle pour sauter de là dans le jardin de la présidence, et une telle impopularité, qu'il se vit obligé de changer de visage en modifiant la forme de ses favoris et en laissant pousser sa moustache. « La haine contre moi est si grande, disait-il, qu'on m'insulte dans la rue au bras de Mme Ferry. »

Cette impopularité n'a pas diminué depuis huit ans, et de l'aveu de tous, c'était un homme coulé. Mais les scandales du Panama ont forcé de galvaniser ce cadavre politique, pour quelque temps. Quand l'opportunisme et la franc-maçonnerie virent tous leurs hommes se noyer l'un après l'autre dans le canal de Panama, ils tournèrent leurs yeux vers le seul homme non compromis dans ces tripotages, et dont les qualités indéniabiles d'intelligence et de volonté pouvaient peut-être maintenir la France en république maçonnique. Alors on vit le franc-maçon Le Royer, descendre volontairement du fauteuil présidentiel, et le franc-maçon Ferry s'y installer. Il devait, en temps opportun, faire prononcer la dissolution de la Chambre des dé-

putés, étouffer le scandale de Panama dans cette dissolution et présider aux élections. S'il réussissait la maçonnerie devait lui rendre la présidence du Sénat, puis la présidence de la république.

Telles étaient les combinaisons ingénieuses que la mort est venue déranger. « Sauvez-moi, s'est-il écrié à plusieurs reprises, lorsqu'il a senti les étreintes de la mort, je suis perdu. »

Je suis perdu ! sa pensée se portait-elle vers l'éternité ? J. Ferry avait été bien élevé, il avait été pieux dans sa jeunesse, pieux à tel point que la mère du cardinal Caverot, dit un journal que nous avons sous les yeux, avait souhaité de voir son fils lui ressembler. Que l'ambition est mauvaise conseillère !

Pendant que nous sommes à parler de l'auteur des décrets d'expulsion, voyons donc ce que sont devenus les proscripteurs des Congrégations religieuses.

Les décrets portaient trois signatures, celles de Jules Grévy, Lepère, ministre de l'intérieur, Jules Cazot, ministre de la justice.

Honteusement précipité du pouvoir, Jules Grevy a terminé une vie déshonorée dans l'isolement et la tristesse.

M. Lepère est mort ruiné, déshonoré, et est venu cacher sa honte en Amérique.

M. Jules Cazot, compromis dans l'affaire du chemin de fer d'Alais-au Rhône, a dû abandonner le siège de la première présidence de la Cour de cassation.

Après les signataires viennent :

M. de Freycinet, président du Conseil, au moment de la signature des décrets ; il vient de glisser dans le cloaque du Panama.

M. Jules Ferry, président du Conseil, au moment de l'exécution des décrets ; vit d'abord s'écrouler le laborieux échafaudage de sa puissance, et il vient de mourir, le jour anniversaire du vote de son fameux article 7, au moment où il croyait être ressuscité politiquement.

M. Constans, ministre de l'intérieur, qui présida à l'application des décrets ; accusé de concussion et de pots-de-vin, n'est plus connu que sous le nom peu poétique de *Saucissonnier*.

Quant à M. Carnot, alors ministre des travaux publics dans le Cabinet exécuteur des décrets, il est fort menacé dans sa présidence de la République.

Cette dégringolade à si brève échéance, démontre assez clairement que Dieu ne réserve pas tous ses châtimens pour la vie future, et que ses lois, même ici bas, reçoivent souvent une sanction.

L'un de nos journaux a eu l'impudence de parler de M. Ferry en termes élogieux, et plusieurs autres, sans précisément faire son éloge, en ont parlé sans dire un mot pour censurer sa triste carrière politique.

### Théologie populaire

Quels sont les principaux êtres que Dieu a créés ?

Les principaux êtres que Dieu a créés, sont les anges et les hommes.

Qu'est-ce que les anges ?

Les anges sont de purs esprits, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, pour l'adorer et le servir.

Les anges ne sont pas la même chose que les saints. Les saints qui jouissent aujourd'hui du bonheur du ciel, ont vécu autrefois sur la terre comme nous, étaient des hommes comme nous, composés d'un corps et d'une âme, et comptent maintenant parmi les saints parcequ'ils ont pratiqué la vertu dans un degré héroïque. Les anges, au contraire, n'ont jamais vécu sur la terre d'une manière visible, puisqu'ils sont de purs esprits et n'ont pas de corps comme nous. Au commencement Dieu était seul. Voyant sa beauté, et connaissant le plaisir et le bonheur que sa vue procurerait à d'autres, il décida de créer des êtres qui pourraient jouir de ce bonheur et partager avec lui cette jouissance. C'est pourquoi il créa les anges destinés à composer sa cour, à l'adorer, à chanter ses louanges, et exécuter ses volontés. Les anges ne sont pas tous égaux en dignité, mais sont partagés, suivant leur rang et leurs fonctions, en neuf classes ou chœurs, savoir : les anges, les archanges, les vertus, les puissances, les principautés, les dominations, les trônes, les chérubins et les séraphins. Les archanges sont d'un rang plus élevé que les anges et sont ainsi appelés parcequ'ils sont chargés des plus importantes fonctions. Ce fut l'archange Gabriel qui annonça à la sainte Vierge qu'elle serait la mère de Dieu, et l'archange Michel qui chassa Lucifer du ciel. Les noms des anges sont déterminés d'après la nature des fonctions qu'ils ont à remplir, et le mot ange signifie messenger.

Les anges s'occupent-ils de nous ?

Oui, les anges ont souvent été envoyés par Dieu à l'homme comme messagers, et ils nous sont aussi donnés comme gardiens et protecteurs.

Les fonctions des anges sont nombreuses et variées. Les uns sont toujours au ciel avec Dieu ; les autres sont envoyés sur la terre soit comme messagers, comme l'ange qui tua, pendant une nuit, 185,000 hommes de l'armée de Sennachérib, comme les anges qui firent sortir Lot de Sodome, qui annoncèrent la naissance du Sauveur aux bergers des environs de Béthléem ; soit pour demeurer avec nous et être nos anges gardiens. Ces derniers vont et viennent sans cesse de Dieu aux hommes et des hommes à Dieu, quoique nous ne puissions les voir. Non seulement, chaque personne a son ange gardien, mais chaque ville et chaque nation a aussi le sien.

Dieu a-t-il donné à chacun de nous un ange gardien ?

Oui, Dieu a donné à chacun de nous un ange gardien, pour nous préserver du mal et nous aider à être de bons chrétiens.

Chacun de nous a un ange gardien chargé de prendre soin de lui. Il est à nos côtés jour et nuit. Il offre à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres ; il prie pour nous ; il nous exhorte à faire le bien et à éviter le mal, et il nous protège contre les dangers spirituels et temporels. Par conséquent, quel ne doit pas être son chagrin quand il est forcé de retourner au ciel et de porter plainte devant Dieu contre celui dont il est chargé ; de tenir à peu près le langage suivant : celui que vous m'avez confié transgresse vos lois, abuse de vos grâces, et malgré tous mes efforts pour le faire rentrer dans la bonne voie, il continue de faire le mal. Son chagrin est d'autant plus intense qu'il voit d'autres anges gardiens satisfaits de la conduite de ceux dont Dieu les a chargés et recevant de nouvelles grâces pour leurs protégés. Si nous aimons nos anges gardiens, ne leur imposons donc pas la tâche pénible de n'avoir que de mauvaises nouvelles à donner à Dieu sur notre compte.

Mais comment savons-nous que les anges offrent nos prières et nos bonnes œuvres à Dieu ? Nous le savons par l'admirable histoire de Tobie, racontée par la Sainte Ecriture. Ce saint homme avait en horreur les impiétés de son peuple ; et tandis que les autres allaient adorer les idoles, et se livraient à de sacrilèges réjouissances, le jeune Tobie allait au temple adorer son Dieu, en lui consacrant son bien et sa personne.

Il se maria ; il eut un fils à qui il donna son nom, et lui apprit à craindre Dieu. Etant pris avec sa tribu par le roi des Assyriens, il fut conduit à Ninive. Ce roi défendit, sous peine de mort, qu'on donnât la sépulture aux Juifs : mais malgré cette défense, Tobie ensevelissait par charité les corps des défunts.

Le roi l'ayant appris, commanda qu'on fit mourir Tobie, qui se sauva pour éviter le supplice. Après la mort du roi, Tobie s'en revint, et fit préparer un petit festin pour se réjouir avec ses amis. *Allez, dit-il à son fils, inviter quelques-uns de vos frères, mais n'invitez que des gens craignant Dieu, pour manger avec nous.* Sur le point de se mettre à table, on vint lui dire qu'un homme mort était sur la place sans sépulture ; Tobie y courut, apporta le corps sur ses épaules pour lui rendre les devoirs funèbres et l'ensevelir. « Pourquoi agissez-vous de la sorte ? » lui dirent ses voisins. « Vous savez que le roi l'a défendu, et que vous avez failli y perdre la vie pour avoir désobéi. » Tobie répondit : « En craignant Dieu, je n'ai rien à craindre de toutes les puissances de la terre. »

Fatigué par des occupations si pénibles, un jour qu'il se reposait au pied d'un mur, quelques ordures d'un nid d'hirondelle étant tombées dans ses yeux, il en devint aveugle ; mais loin de murmurer de cet accident, il en bénit le Seigneur.

Devenu aveugle et pauvre, il résolut d'envoyer son fils à Ragès, en Médie, réclamer une somme d'argent qu'il avait prêtée autrefois à un nommé Gabélus. Comme le jeune Tobie ne connaissait pas le chemin son père lui suggéra de chercher un guide. A peine sorti de la maison, il rencontra un jeune homme qui s'offrit à lui servir de guide, et ils se mirent en route. Ce compagnon, n'était autre que l'ange Raphaël, qui avait pris la figure et le nom d'Azarias. Jamais voyage ne fut plus heureux. Sur les bords du Tigre, il délivra Tobie d'un poisson monstrueux qui allait le dévorer : « Prenez-le par les ouïes, lui dit-il, et tirez-le hors de l'eau. » Et le poisson, après s'être débattu, expira à ses pieds. Il lui conseilla ensuite d'en prendre la chair pour nourriture, et de mettre à part le fiel et le cœur pour en faire des remèdes. Après avoir accompli le but de leur voyage, ils reprirent le chemin de leur pays ; et à leur retour, sur le conseil de l'Ange, le jeune Tobie prenant le fiel du poisson, en frotta les yeux de son père qui recouvra aussitôt la vue. Comme Tobie et son fils ne savaient trop comment témoigner leur reconnaissance à celui qui avait servi de guide, alors l'ange se fit reconnaître à eux et leur dit : « Bénissez le Seigneur, c'est lui qui m'a envoyé vers vous ; c'est moi qui offrais vos prières et vos bonnes œuvres à Dieu pendant que vous ensevelissiez les morts. » A ces mots, il disparut, les laissant dans l'admiration et la frayeur. L'histoire de Tobie démontre donc que les anges offrent à Dieu nos prières et nos bonnes œuvres.



## Mgr John Ireland, archevêque de Saint-Paul

Sa Grandeur Mgr John Ireland, archevêque de Saint-Paul, est né à Burnchurch, Irlande, le 11 septembre 1838, et n'était encore qu'un enfant lorsque ses parents vinrent se fixer à Saint-Paul, Minnesota. Il reçut sa première éducation dans une école de sa ville d'adoption. Du moment qu'ils le crurent appelé à la prêtrise, ses parents décidèrent de l'envoyer en France, où il a fait son Petit et son Grand Séminaire. En 1861, il revenait à Saint-Paul où, le 21 décembre de la même année, il était ordonné prêtre par Mgr Grace, et nommé immédiatement chapelain du Cinquième régiment du Minnesota, car on était alors en pleine guerre de sécession. Ses goûts étaient en harmonie avec ces fonctions auxquelles, d'ailleurs, sa connaissance des deux langues le rendait particulièrement apte.

La guerre terminée, ses fonctions de chapelain cessèrent par là même, et il fut nommé recteur de la cathédrale de Saint-Paul, et en même temps secrétaire du diocèse. Ce fut alors qu'il se donna tout entier à la cause de la tempérance, ou plutôt de l'abstinence. En 1869, il organisa la première société d'abstinence totale de Minnesota, société aujourd'hui répandue dans toutes les parties des Etats-Unis. En 1870, il représenta Mgr Grace au Concile du Vatican. En 1875, il fut choisi pour le Vicariat apostolique de Nebraska ; mais son évêque s'interposa, fit révoquer sa nomination, et l'obtint comme son coadjuteur. Le 31 juillet 1884, Mgr Ireland monta sur le siège de Saint-Paul, qui a été érigé en archevêché, le 15 mai 1888. Il est le troisième évêque du diocèse de Saint-Paul, dont le premier fut Mgr Joseph Crétin, de 1851 à 1857, et le second Mgr Thomas L. Grace de 1859 à 1884.

L'archidiocèse de Saint-Paul, qui comprend 27 comtés du Minnesota, compte 144 prêtres séculiers, 29 réguliers, 214 églises, 10 chapelles, 52 stations, 1 collège, 1 grand séminaire, 5 académies, 70 écoles paroissiales fréquentées par environ 12,000 enfants et un certain nombre d'institutions charitables.

Il est peu de centres américains pour lequel les Canadiens, aient autant fait que pour Saint-Paul ; il serait injuste de l'oublier. Ils ont construit ses premières maisons et sa première église, baptisé la ville, lorsqu'elle n'était qu'un amas de cabanes ; ils ont beaucoup influé sur son choix comme capitale ; ils ont fait don de terrains d'une grande valeur, sur lesquels l'Etat et la municipalité ont bâti les principaux édifices, en un mot, ils en sont les fondateurs. (1)

(1) Voir les Canadiens de l'Ouest.

Mgr Ireland est, dit-on, un linguiste distingué, il parle bien, sans être précisément un orateur. Bien que né en Irlande, il est américain avant tout et pardessus tout ; admirateur enthousiaste de son pays à tous les points de vue. Nos lecteurs connaissent la position qu'il a prise sur la question des écoles publiques, et qui a beaucoup contribué à le mettre en évidence depuis quelques années.

#### La neutralité de l'école

« Il n'y a pas d'école neutre, dit Jules Simon, parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philosophique.

« S'il n'en a pas, il est en dehors de l'humanité ; c'est un idiot ou un monstre ; s'il en a une et qu'il la cache pour sauver ses appointements, c'est un lâche. »

#### La presse et la magistrature

A la suite de certains incidents, un juge de la Cour Supérieure du district de Montréal, (1) a signalé et censuré énergiquement les attaques auxquelles la magistrature est en butte, surtout depuis quelque temps. Une certaine presse, a-t-il dit, en substance, semble n'avoir que deux préoccupations : piquer la curiosité malsaine des lecteurs par le récit des affaires scandaleuses qui se déroulent devant les tribunaux, et déprécier la magistrature.

Ces remarques ne sont malheureusement que trop fondées, et concordent absolument avec celles que nous lisons dans le mandement collectif des évêques de la Province, en date du 29 septembre dernier.

Il n'y a pas lieu d'être surpris de ce qui arrive. Après le clergé, notre magistrature, pour les mêmes raisons, devait avoir son tour. Ce fait se reproduit invariablement dans toutes les crises comme celle que nous traversons. Les démolisseurs ont un instinct qui ne les trompe jamais.

Si la presse, prise dans sons ensemble, était le reflet de notre société, il faudrait admettre que cette dernière est gravement malade. Heureusement, il y a encore une notable différence entre les deux. Mais, à moins d'une nouvelle orientation qu'il n'est guère permis d'espérer, cette presse finira par façonner notre peuple à son image et à sa ressemblance

(1) M. le juge H. Taschereau.

---

 De la Sépulture des suicidés
 

---

*Est-il permis de donner la sépulture ecclésiastique aux suicidés, et de célébrer pour eux des sépultures solennelles ?*

La Sacrée-Congrégation du Saint-Office rappellé d'abord la loi générale : « Il n'est pas permis de donner la sépulture ecclésiastique à ceux qui se tuent par *désespoir* ou par *colère*, *ob desperationem vel iracundiam*, et non point par folie, s'ils n'ont pas « donné avant la mort des signes de repentir. » (16 mai 1866.)

Puis, pour répondre complètement à la question posée, la sainte Congrégation examine les trois hypothèses possibles :

1° Quand il y a certitude au sujet de la colère ou du désespoir, la sépulture ecclésiastique doit être refusée ;

2° Quand il y a certitude au sujet de la folie, qu'on donne la sépulture ecclésiastique avec la solennité des obsèques ;

3° Quand le doute subsiste touchant la question de savoir si quelqu'un s'est donné la mort par désespoir ou par folie, on peut accorder la sépulture ecclésiastique, mais en refusant la solennité des obsèques.

On a demandé également à la Sacrée-Congrégation du Saint-Office ce qu'il fallait faire pour la sépulture des excommuniés notoires et des pécheurs publics dans le cas suivant :

Le prêtre, demandé par les parents ou les domestiques, n'a pas pu arriver à temps ; mais ces parents ou domestiques affirment que le malade a désiré le ministère du prêtre et donné des signes de repentir, en baisant l'image du crucifix ou en faisant d'autres actes de piété.

La réponse fut la même que pour le cas de doute quand il s'agit des suicidés ; c'est-à-dire, on peut donner la sépulture ecclésiastique, mais en supprimant toute solennité dans les funérailles. (Réponse du 19 septembre 1877, *Ibidem*, p. 286.)

---

 Mgr E. Fitzgerald évêque de Little Rock
 

---

S. G. Mgr Edward Fitzgerald, évêque de Little Rock, Arkansas, est né à Limerick, Irlande, en 1833. En 1848, ses parents émigrèrent aux Etats-Unis et vinrent se fixer à Cincinnati. A cette époque, deux de ses oncles faisaient partie du clergé de ce diocèse. L'archevêque Purcell l'envoya se préparer à la prêtrise au grand séminaire de Barrens, Missouri, dirigé par les Lazaristes ; puis, après avoir passé quelque temps au grand sémi-

naire de Cincinnati, il alla compléter ses études théologiques au Mont Sainte-Marie, Emmitsburg.

En 1855, il fut ordonné prêtre par l'Archevêque Purcell, et chargé immédiatement de la paroisse de Saint-Patrice, Columbus, Ohio, où il passa dix ans. Quand il quitta cette congrégation, la paix, l'union et la piété régnaient parmi ses membres, la dette de l'église qu'il avait agrandie et pourvue de tous les objets nécessaires au culte, était payée, et la paroisse était dotée d'une magnifique école, d'un couvent et d'un hospice pour les pénitentes.

En 1866, le futur évêque de Little Rock accompagna son évêque au second concile Plénier de Baltimor, pendant lequel il fut décidé de donner un successeur au premier évêque de Little Rock, Mgr Byrne, décédé en 1862. Humainement parlant, la position n'avait rien d'attrayant, car la guerre civil n'avait laissé que des ruines sur son passage. Il ne restait en tout que quatre églises en bois, parmi lesquelles on comptait la cathédrale de Little Rock, longue de 60 pieds seulement. Quand on informa le curé de Saint Patrice du choix qui avait été fait, il se contenta de répondre : Quelqu'un doit nécessairement prendre soin des âmes de ce pauvre troupeau si cruellement frappé, et alors pourquoi ne serait-ce pas moi aussi bien qu'un autre ?

Mgr Fitzgerald fut consacré en 1867, par l'archevêque Purcell, dans sa paroisse de Saint Patrice ; et partit immédiatement pour son diocèse qui comprenait alors, non seulement l'Etat de l'Arkansas, mais un vaste territoire indien, érigé en vicariat apostolique depuis 1876. Comprenant les difficultés de la position, il favorisa l'émigration catholique par tous les moyens en son pouvoir, et appela à son aide les Bénédictins et les Pères du Saint-Esprit.

Mgr Fitzgerald assista au concile du Vatican, et retourna de nouveau à Rome en 1883, comme représentant de l'archevêque Leroy. Ajoutons qu'il a refusé deux fois d'être transféré à des sièges plus importants, et que récemment encore, il a décliné l'honneur de devenir le coadjuteur de l'archevêque de Saint-Louis. Dernièrement il a été nommé par le Saint-Siège administrateur du diocèse vacant de Dallas.

Le diocèse de Little Rock, érigé en 1843, compte 17 prêtres séculiers, 18 réguliers, 45 églises, 28 chapelles, 4 stations, un collège, 30 écoles paroissiales fréquentées par 1,900 enfants, 2 hôpitaux, et environ 9,500 catholiques. La population catholique se compose surtout d'Allemands, de Polonais et de nègres.

## L'AGE

- « Grand'mère, d'où vient donc que vos cheveux sont blancs ?  
 — Mon enfant, c'est l'hiver, c'est la neige des ans.  
 — Grand'mère, d'où vient donc que vous avez des rides ?  
 — Le chagrin a creusé tous ces sillons arides.  
 — Grand'mère, qui vous fait branler la tête ainsi ?  
 — Un vent qui vient du ciel. Je ne tiens plus ici.  
 — Pourquoi vos yeux sont-ils cernés de noir, grand'mère ?  
 — C'est pour avoir versé plus d'une larme amère.  
 — Pourquoi tenir si bas, si courbé votre front ?  
 — C'est pour mieux voir la terre où mes os blanchiront.  
 — Et que murmurez-vous toujours, mère chérie,  
 Même quand votre enfant vous embrasse ? — Je prie ! »

## BIBLIOGRAPHIE

*Poèmes chrétiens et français, par M. Victor Lebranne.—Un beau volume in-12.—Prix 3 francs. (1)*

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs cet ouvrage d'une réelle valeur littéraire. L'auteur, à son début, est de ceux qui pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître. Il rompt brusquement avec les traditions de nos décadents modernes ; il demande sa poésie au ciel et aux plus nobles aspirations de la nature humaine. La plus beau style s'allie à l'inspiration la plus haute. Imagination puissante, rimes sonores et riches, expressions justes, phrase élégante et harmonieuse : telle est l'appréciation d'un artiste bien connu. Les éloges n'ont pas été ménagés à l'auteur, qui a réalisé une œuvre éminemment chrétienne et française, une œuvre remarquable parmi les œuvres de ce temps.

## A travers le monde des nouvelles

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de Saint-Michel, le 17 ; à Saint-Antoine, le 19 ; au Château-Richer, le 19.—M. l'abbé C. Richard, curé de Notre-Dame de la Garde, a été nommé curé de Saint-Gervais et M. l'abbé Bouchard, curé de Notre-Dame de la Garde.—Une requête, signée par la majorité des francs-tenanciers de Saint-Roch de Québec, et demandant que l'élection des marguilliers se fasse dorénavant par les francs-tenanciers, a été présentée à S. G. Mgr Bégin.—Dimanche prochain, à deux heures, aura lieu, à Deschambault, la bénédiction solennelle de trois nouvelles cloches.

(1) VIC & AMAT, éditeurs, 11, rue Cassette.